



**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**Information réglementée**  
Bruxelles, le 12 août 2016

**AVIS PUBLIÉ EN VERTU DE L'ARTICLE 15 DE LA LOI DU 2 MAI 2007**

Dans le cadre de la loi de transparence, CANDELA Invest informe le marché du rachat de 44 de ses propres actions.

L'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de CANDELA INVEST a approuvé le 29 juillet 2016 le rachat de 44 actions en vue de leur destruction dans le cadre de l'opération de reverse split.

Cette opération donne lieu à une réduction de capital à concurrence de €4,18.

Le capital social s'élève désormais à €5.119.352,82 et est représenté par 53.818.150 actions sans mention de valeur nominale.

Ce nombre (« le dénominateur ») sera utilisé pour calculer les pourcentages de participations.

**A propos de CANDELA INVEST**

Toutes les informations sont accessibles sur le site [www.candelainvest.com](http://www.candelainvest.com)

CANDELA INVEST est une société holding ayant pour objet la détention et la gestion active de participations Small caps principalement non cotées et avec un historique de rentabilité.

Code ISIN : BE0003900207

Code Mnémo : CAND

**Contact**

Monsieur Cyril Josset : [cj@vlux.com](mailto:cj@vlux.com)